

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire

21 Janvier 2023

Association ET CETERA

L'an deux mil vingt trois, le vingt et un janvier à 10h00, les membres de l'association, se sont réunis à la **Salle du Canal, à Saint-Clair de La Tour**, sur convocation du Conseil d'Administration en date du **26 Décembre 2022**.

L'assemblée est présidée par Mr Gérard FRASSE-MATHON en sa qualité de Président, qui assure également le secrétariat de séance.

Le président note les présents, au nombre de **10** (dix), ainsi que les pouvoirs reçus, au nombre de **20** (vingt).

Voir *Annexe 1 - Emargement*.

Le nombre de voix est ainsi de **30** (trente).

Le quorum (19) étant atteint (règle des ½ selon les statuts), Monsieur le Président déclare alors que la tenue de l'Assemblée Générale peut avoir lieu.

Les pouvoirs sont distribués, au maximum 2 par personne comme stipulé par les statuts, soit **30** voix au total.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Rapport d'activité 2021-2022
- Approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2021-2022
- Perspectives 2022-2023
- Conseil d'Administration
- Points divers

Rapport d'activité 2021-2022

Mme Françoise Frasse-Mathon présente le rapport d'activité 2021-2022

Voir *Annexe 2 - Compte Rendu d'Activité 2021-2022*

- Pour rappel, sur les 33 adhérents, 1 est une personne morale, représentant 12 personnes au FAM Jean Jannin à Les Abrets en Dauphiné, soit un nombre total de bénéficiaires de 44 personnes.
- A noter que la prestation auprès du FAM Jean Jannin était la dernière, il n'y aura plus désormais que des cours dans les communes.

Approbation du rapport d'activité :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents / représentés (30).

Approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2021-2022

Le bilan est disponible sous 2 formes, un bilan classique et un plan comptable (requis pour les demandes d'agrément).

Voir *Annexe 3 - Bilan Financier* et *Annexe 4- Bilan Plan Comptable*.

Le président présente le rapport financier, qui montre un résultat positif de **2267.29€**.

Ce bilan très positif est dû pour presque moitié au don effectué par l'Association Art et Peinture de Saint-Clair de la Tour, qui a clos son activité et a fait don à notre association de son résiduel financier. Nous tenons ici encore à les remercier pour ce geste fort apprécié.

Pour le reste, c'est un peu d'excédent de cotisations versus nos frais de fonctionnement grâce à quelques économies (environ 300€), et un excédent de revenu des cours en regard du paiement de notre prestataire à date (environ 1000€), excédent qui se résorbera sur le nouvel exercice.

Question de Jérôme Die sur la façon dont l'association est assurée :

Lors de l'AG précédente, il avait été convenu d'arrêter l'assurance (Generali), les adhérents étant couverts par leur licence. Tous les élèves bénéficiant des cours de l'enseignante ont la possibilité de rattraper des séances manquées en participant à d'autres séances organisées par l'association Et Cetera ainsi que dans 2 autres structures dans lesquelles enseigne Mme Françoise Frasse-Mathon (MJC Les Abrets, association Sport et Détente de La Chapelle de La Tour). Par contre, les élèves de ces cours n'ayant pas de licence, ils ne sont pas couverts s'ils viennent au cours de Saint-Clair de La Tour ou Saint-André Le Gaz.

Une assurance a donc été prise, auprès de la MAIF, permettant une substantielle économie par rapport au contrat précédent avec Generali.

Approbation des comptes :

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents / représentés (30).

Perspectives 2022 – 2023

Mme Françoise Frasse- Mathon explique que, étant désormais en retraite et ne poursuivant plus les Ateliers de Tai Chi Chuan auprès des établissements accueillant des personnes en situation de handicap, les activités de l'association sont donc désormais focalisées sur les cours dans les communes et sur la prestation d'accueil Répét Handicap.

Un stage de Tai Chi et Feldenkrais est à l'étude pour le printemps 2023. Si ce stage a du succès, d'autres pourraient avoir lieu.

Notre participation au « Village sportif » de St Clair de la Tour le 02 juillet 2023 a été validé.

Voir *Annexe 5 – Perspectives 2022-23*

Annexe 6 - Budget Prévisionnel 2023

Conseil d'Administration

Deux personnes ont quitté le Conseil d'Administration pour raisons personnelles. Le CA est donc depuis quelque temps réduit à 5 personnes et l'association souhaite que d'autres personnes nous rejoignent, le CA étant un organe essentiel au bon fonctionnement de notre association.

Sont candidats :

Mme Elisabeth Chabert

Mr Christian Varnet

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

La candidature de ces 2 personnes est approuvée à l'unanimité des présents / représentés (30).

La nouvelle composition du CA est donc :

Mr	Gérard	Frasse-Mathon	Président
Mme	Sabrina	Letellier	Trésorière
Mme	Laetitia	Gallien	
Mme	Viviane	Toutenelle	
Mme	Elisabeth	Chabert	
Mr	Christian	Varnet	
Mme	Françoise	Frasse-Mathon	Représentante des prestataires

L'élection d'un ou une secrétaire sera mis à l'ordre du jour du prochain CA qui aura lieu en février 2023.

Points divers

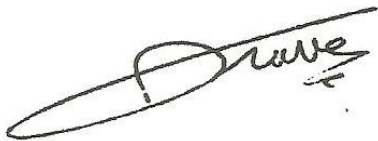
- AG 2022/2023 : si possible fin Novembre / début Décembre 2023
- Prochain CA : à définir, dès le printemps
- Envisager la reprise de la fête du Nouvel an chinois en 2024
- Organiser un repas de fin de saison

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire de séance.

A St Clair de La Tour, le 21 Janvier 2023

Mr Gérard Frasse-Mathon

Le Président et Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Frasse-Mathon', with a large, sweeping flourish underneath.